

LE FELIBRIGE POITEVIN

par Jean-Jacques Chevrier, Poitiers 6 décembre 2016

Le contexte :

Après les romantiques qui avaient découvert ou redécouvert les patois, la poésie populaire à travers contes, légendes et chansons, (Charles Nodier), les années 1880 vont voir naître un mouvement dénommé « *décentralisation culturelle* ». Ce mouvement, émerge, en réaction à la diffusion de la culture urbaine, surtout parisienne. Une idéologie « *régionaliste* » va se faire jour. Le mot « *région* » étant emprunté au vocabulaire de la géographie pour remplacer le mot « *province* » jugé péjoratif.

Cette idéologie va afficher la revendication de la « *décentralisation culturelle* » dont le concept sera porté notamment par le biais d'une revue « **La Province** », fondée au Havre en 1900.

L'idée de « *décentralisation culturelle* » semble calquée sur celle plus ancienne de « *décentralisation administrative* » revendiquée notamment en 1848 par un représentant du Gard, Ferdinand Bechard, qui défendit sans succès, à la tribune, un amendement visant à inscrire dans la Constitution ce principe. Un orléaniste, économiste Charles Dupin, l'accusa de vouloir démolir « *l'unité nationale si chèrement acquise par l'effort des générations pour se débarrasser des féodalités* ». L'amendement fut rejeté par une large majorité.

L'idée de « *décentralisation culturelle* », elle, fit son chemin. Dans toute la France, une littérature régionale s'est développée. Il faut dire que le contexte était favorable. L'Europe entière était touchée par le folklorisme. Si l'histoire du folklore commença en France au 19^e siècle, elle débuta dans la seconde moitié du 18^e siècle dans des pays comme l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse ou l'Italie (Nicole Belmont. Le folklore refoulé). Le terme « *folklore* » ne sera utilisé en France qu'à partir de 1877, emprunté à l'anglais qui l'avait vu naître en 1846. Dès 1805, les membres de l'Académie celtique s'étaient donnés comme tâche de recueillir tous les éléments culturels locaux dont « *les patois et les dialectes de chaque région* ». Mais l'Académie celtique allait bientôt être contestée pour abus de celtomanie, puis remplacée par la « *Société royale des Antiquaires* » en 1815. Les mémoires sur les traditions populaires disparaissaient alors des publications. Dans cette première moitié du 19^e siècle la place allait être libre pour l'archéologie, l'histoire et leurs disciplines annexes, numismatique, paléographie, etc. (Nicole Belmont, Le folklore refoulé)

En 1882, Paul Sébillot, Louis Brueyre et Eugène Rolland créaient les « *Diners de la Mère l'Oye* » visant à réunir les folkloristes et traditionalistes français et étrangers. A l'issue de l'un d'eux, en 1885, Paul Sébillot lançait la « *Société des Traditions Populaires* » dont le but était de *sauvegarder les usages, les coutumes et objets usuels en passe d'être abandonnés*, et la revue du même nom. Henri Gelin, René-Marie Lacuve et quelques autres apporteront une importante collaboration à la revue pour le Poitou.

En 1887, l'abbé Rousselot qui soutiendra une thèse dont le sujet sera le parler de Callefrouin en Charente (1891) et Guilleron créaient « **La Revue des Patois gallo-romans** », tandis que Léon Clédât fondait « **La Revue des patois** ».

En 1888, à Alès, Gaston Paris lançait un appel pour la collecte des patois.

La même année, à Paris, un sculpteur d'origine bérichonne créait la première société folklorique de France : « *Les Gas du Berry* ».

En 1893, à Niort, Henri Gelin, né à Chavagné en 1849 créait « *La Société du Costume poitevin* ».

En 1895 un poitevin, Gaston Boucher créait « *La Société française d'ethnographie et d'Art populaire* ». André Theuriet qui avait séjourné de nombreuses années en Poitou en devenait le premier président. Puvis de Chavanne, peintre bien connu en Poitou et Bonnat, peintre également, en étaient les vice-présidents. Paul Sébillot en était également membre. Les idées de « *décentralisation culturelle* » semblaient atteindre leur apogée.

Gustave Boucher était né à Niort en 1863. Il était alors dit ethnographe, catholique, traditionaliste et régionaliste. Il s'attaquait à la centralisation jacobine. Il représentait la presse royaliste de province. Le programme de cette société était clairement défini en trois points :

- 1- Répandre le goût des études traditionalistes françaises, respecter les mille objets de la vie locale.
- 2- Encourager les industries d'art propre à chaque province.
- 3- Mettre en valeur par des expositions, des représentations et des conférences, l'Art populaire, les légendes, le parler, la musique, les chansons, la danse, la littérature de chaque province.

Mais le mouvement culturel régionaliste porté par Gustave Boucher, secrétaire général de la Société allait s'appuyer sur un mouvement politique dont l'idéologie était en convergence : l'Action Française. Il s'agissait d'un mouvement politique nationaliste et monarchique créé en 1898 et qui possédait son quotidien du même nom. Le mouvement disparaîtra à la Libération. L'organe de presse « *Action Française* » sera dirigé par le fils d'Alphonse Daudet, Léon Daudet. « *L'Action Française* » était un mouvement monarchiste d'extrême droite. Ses membres étaient tous de farouches décentralisateurs. Ils prônaient l'idée qu'il était nécessaire de « *susciter une vigueur nouvelles aux provinces anémiées parce que Paris absorbe le meilleur de leurs forces. Par suite, nous pensons rendre la France plus puissante et plus illustre* ». Les décentralisateurs ne voulaient en aucun cas remettre en cause l'unité de la Nation mais, militaient pour « la petite Nation ».

En 1898, Charles Mauras dans sa brochure « L'Idée de décentralisation » écrivait :

« *Voici une très belle chose pour un très méchant mot. On appelle décentralisation un ensemble de réformes destinées à reconstituer la patrie, à lui faire refaire une tête libre et un corps vigoureux* »

Les jacobins de l'époque entretenaient une vieille querelle vis-à-vis des tenants du régionalisme : « *Vous ébranlez l'unité nationale conquise si péniblement : il ne doit y avoir qu'une France* » leur lançait-on.

Ce à quoi les régionalistes répondaient :

« L'Unité nationale, bienfait de la centralisation est désormais cimentée trop solidement pour que le réveil de l'esprit régional la puisse ébranler.

Qu'il ne faut pas confondre unité et uniformité.

Que vouloir la vie et la prospérité de chaque région de France est un dessein patriotique au premier chef.

Enfin le régionalisme concilie de la façon la plus heureuse le particularisme et le patriotisme. »

De son côté André Theuriet écrivait : « *C'est l'addition des âmes provinciales qui forment la grande âme de la patrie* »

C'est ce qu'écrivira quelques années plus tard, en 1911, dans *Le Régionalisme*, Charles-Brun faisant le bilan de ces années d'effervescence d'idéologie politique et culturelle. En 1900, il avait créé La Fédération Régionaliste Française et son organe mensuel « *L'Action Régionaliste* ». Son but était semblable à celui de la S.E.F. mais affirmait « *qu'elle se tenait en dehors et au-dessus de toute question politique* ».

De son côté, Gustave Boucher défendait lui l'idée de « *la restauration de la vie provinciale par l'art et les mœurs* ». Il avait répondu à l'*Enquête sur la Monarchie* et s'était rallié au royalisme de Maurras, partisan d'une « *monarchie décentralisée* ». Maurras, était provençal et écrivain provençal. Il devenait l'un des membres du félibrige et fréquentera Mistral, lequel, avec Roumanille avait créé ce mouvement en 1854. Par la suite, Mistral verra d'ailleurs d'un très mauvais œil, ses amis du Félibrige rejoindre l'Action Française, craignant une récupération politique...

Dans sa brochure « ***L'Idée de décentralisation*** » publiée en 1898, Mauras rapportera l'expérience de Gustave Boucher en Poitou. Après une analyse à propos de l'équivoque qui régnait dans ce débat « un fédéralisme plus métaphysique que politique d'une part et une conception plus terrienne et ethnique d'autre part » il continuait :

*« Depuis deux ans les manifestations décentralistes ont accusé ces deux caractères, qui se résolvent en un troisième, l'esprit traditionnel. Les fondateurs de la Société d'Ethnographie Nationale, et notamment Gustave Boucher ne l'ont pas méconnu. C'est de tradition littéraire et artistique qu'ils se sont occupés dans les belles fêtes données dans l'Ouest poitevin, sous la présidence de Gaston Paris [académicien et célèbre historien médiéviste] et de M. André Theuriet [homme de lettres, académicien, connu comme auteur du terroir] ; et l'album qui renferme l'historique de ces réjouissances populaires et savantes s'appelle aussi « **La Tradition en Poitou et Charentes** ».*

Le secrétaire du Comité Poitou-Charentes d'ethnologie et d'Art populaire Gustave Boucher allait appliquer l'idéologie qu'il défendait. En 1896, il organisait le premier Congrès de la SFE à Niort. Nous verrons que le contenu de l'article trois des buts de la Société allait entièrement être mis en œuvre. En 1898, Gustave Boucher créait une revue : « **Le Pays Poitevin** » qui allait être, elle aussi, le reflet de l'idéologie répandue. Dans son numéro d'octobre 1898, juillet 1899 la revue « **L'Aube Méridionale** » jugeait ainsi la revue poitevine :

« Le Pays Poitevin est toujours aussi luxueusement édité et aussi admirablement rédigé... »

Puis dans une rubrique voisine, un autre chroniqueur, Marc Varenne écrivait :

« ... le régionalisme gagne le pays tout entier ; outre les provinces de langue d'oc, la doctrine salvatrice s'est répandue dans les provinces, en Lorraine, en Bretagne, en Limousin, en Poitou, etc. Aussi ai-je voulu tout en signalant les revues nettement félibréennes comme La Terre d'Oc et Lou Felibrige, m'occuper de périodiques rédigés avec un talent et une maîtrise incontestable, tels Le Pays Poitevin... Le Pays Poitevin est vraiment une revue de la province ; il serait à désirer que dans chaque région on prenne exemple sur elle pour ressusciter la vie locale avec ses costumes et ses coutumes, ses arts et sa littérature. »

A Niort donc, en 1896, le troisième volet du programme de « *décentralisation culturelle* » allait s'appliquer. On allait écouter des conférences, visiter des expositions, assister à des représentations, voir des mises en scène des contes, de légendes de chansons et de danses traditionnelles du Poitou. Henri Gelin qui avait créé la Société du Costume poitevin faisait partie du comité d'organisation et célébrait par des concours les coiffes du Poitou.

Un autre personnage allait jouer un rôle important dans le mouvement poitevin. Il s'agissait de Gaston Deschamps. Né à Melle en 1861, présenté comme archéologue et journaliste, il devait succéder à Anatole France comme critique littéraire au journal « Le Temps ». Il était également professeur au Collège de France. Sa plume allait servir les destinées du mouvement. De nombreux articles rendront compte de l'activité littéraire d'Auguste Gaud, d'Adolphe Métivier et d'Henri Martin dans cette ambiance de création locale.

En 1889, pour le bicentenaire de la Révolution, à Bussang dans les Vosges, Maurice Pottecher créait la pièce « *Le Médecin malgré lui* » avec les rôles des paysans écrits en vosgien. Le succès l'encouragea à installer, trois ans plus tard, « *Le Théâtre du Peuple* ». Le même phénomène se produira en Bretagne. De même en Poitou, en 1897, le docteur Pierre Corneille, né à Coulonges-

sur-l'Autize en 1862, avec l'aide du maire de la Mothe-Saint-Héray Eugène Giraudias allait faire naître le Théâtre Populaire Poitevin. « *L'on vit cette curieuse éclosion dramatique, qui a permis au Poitou de se mesurer avec la Bretagne et les Vosges, en tête du mouvement de décentralisation dramatique contemporaine... Une partie du village monte sur les tréteaux pour amuser l'autre... Certain jour, les auteurs du crû s'avisèrent de présenter leurs propres œuvres à leurs compatriotes et, du premier coup, l'amour-propre local aidant, le succès souligna leur audacieuse tentative. Revues locales, opérettes, saynètes ou comédies, furent portées successivement aux nues, sans distinction de genre ni de mérite, et, dans les petites villes où les acteurs de métier manquaient, les auteurs firent appel aux amateurs de bonne volonté* » (Henri Clouzot. Essai sur le Théâtre populaire Poitevin, 1901) Le *Théâtre populaire Poitevin* naissait à Melle le 28 janvier 1894. Sur la scène du théâtre de verdure se succédèrent les pièces écrites par Pierre Corneille, en français ou avec des rôles écrits en poitevin-saintongeais, avec la complicité d'Henri Martin mais aussi les pièces en poitevin de Métivier et d'Henri Martin. En 1899, le même Pierre Corneille fondait une revue faisant une large place à la tradition poitevine « **Le Mercure Poitevin** ». Pierre Corneille épousait lui aussi cette revendication de décentralisation et l'idée que la province avait la capacité de générer sa propre culture. Il écrivait d'ailleurs :

« Faisons cesser une longue injustice

Afin que du Poitou l'éloge retentisse

Nous serons poètes aussi . »

C'est dans cette effervescence qu'émergeait dans la presse le concept de Félibrige Poitevin. Qui de Boucher ou de Deschamps, voire d'Edouard Lacuve pouvait en revendiquer la paternité ?

L'Académie de La Roussille :

La Roussille est un lieu situé à la sortie de Niort en direction du Marais, toujours présent sur les cartes. C'est un ancien port sur la Sèvre. Là, s'était installée une auberge, l'Auberge de la Roussille. Dans ce lieu, régulièrement, se retrouvait un groupe d'auteurs de langue poitevine-saintongeaise qui au cours d'un repas se présentaient leurs textes, chacun lisant à tour de rôle son ou ses écrits.

Malheureusement, ces auteurs composant la *cunpagnàie d'écrivours en parlanjhe qui enveyiant leüs rigourdaenes aus jhournals de Nio*, membres de *l'académit de La Roussille*, sauf pour l'un d'entre eux, ne nous sont connus que par leur pseudo. Ainsi trouvait-on :

Francét Labliut :

Dans un texte, son compère Jacquet LEMARLE nous donnait ce portrait de lui : « *I ve dirae, Mossieù Mercier, que Francét Lablu ét in bun voesin, é in oume qui n'ét pa maladrét; mé l'at trjhou étai in poa afétai. Queme o dirét t-in mossieù qui fét beacop parlàe de li en çhàu moument, ol ét in ésprit goalleùr. Den noutre jhénésse, quant i aliun çheùque foe a l'aubarjhe, o bé o cafét, o n'en avét que pr li a causàe; a la boule, le ne trouvét jhamoé sun maetre pr pocàe; a la dance, le fasét daus entrchats, le saquét daus cops de pai a dréte, a gàuche, aus dançous, aus dançouses, é tot çheù pr magnère de plaesantàe...»*

Dans un autre texte, c'est un autre de ses compères, Lizet PIBOCE qui nous le dépeint : « *Jacquét LEMARLE velét de la pllace de chantré o poupitre de noutre paroesse, ol ét Francét LABLU qui l'at oghue; Jacquét queneùt bé la note, mé Francét la queneùt encore meù, é pi le foét daus roulade tot queme lés muntagnards; i sé étounai que ne l'ayant pa mis den lés orféyuns. Jacquét LEMERLE é Piérot PINÇON avant bea a dire, bea a foere, ol ét LABLUT qu'ét le pu fin. Le queneùt le gite [?], l'éstografe, le déchifre lés prchats, l'écrit en émoléts é maemement le fét daus achéts en irocoa...»*

Frenouillou : On ne sait absolument rien de lui.

Louis Gatepoua , jardinaie a Saint Martain. Il s'agit du docteur Moussault de Niort, détenteur avec

le docteur Ricochon qui signait Jeandu des journaux de Niort évoqué par les auteurs :

Il écrivait dans les années 1860. A sa lecture, on comprenait qu'il était originaire du Marais, de Magné même car dans l'un de ses textes : « *I ve dirae, mossieù, qu'i avun vérs ché nous, a Magné, ine balade qui at beacop de réputaciun.* »

De son côté, Edouard Lacuve écrivait qu'il s'agit « *d'in oume qui ét bén counu den la cuntràie : l'at écrit mae d'ine rigourdaene den lés jhournals de Niort...* ».

Lizet Gatepoua adressa de nombreux textes au Canard Potevin créé et dirigé par J'hacquett. Le rédacteur du journal « **La Sèvre . Le Journal de Saint-Maixent** » parle de lui en ces termes :

« *Un poitevineur de beaucoup d'esprit, qui fut célèbre dans l'académie de La Roussille, près Niort, au temps de Francet Labliu, de Lizet Piboce et autres joyeux drilles, le jardinier L. Gatepoua, vient de doter le canard d'un couan ! couan ! des mieux réussis. Nous espérons qu'il aura des imitateurs et que bientôt Maître J'hacquett aura pour collaborateurs tous ceux qui, dans les Deux-Sèvres croient que le présent ne doit pas faire oublier le passé et qui respectent, comme un héritage sacré, tout ce qui peut encore rester parmi nous de la langue et des souvenirs de nos pères* »

Toujours dans « **Le Canard Potevin** », son compère Lizet Piboce écrivait de lui : « *L'at le diable au corp çhàu bounoume Gatepoua, n' at pa putout féni de pllantàe sés salades, ou bén d'afrouàe sés artichàus, que le prend sa plume d'oee pr nous cuntàe çheùques rigourdaenes. Ol ét sun tenpérament* ».

Lizet PIBOCE écrivait encore à son propos : « *Ol ét ine drole d'afaere tot de maeme, avoure que tots lés paesans velant écrire den lés jhornaùs. Depi qu'in jhardinàe de Sént-Martin, in noumai Loui GATEPOUA, s'at mis a ou faere, le velant trtouts en foere autant. A prpous de çhàu jhardinàe, n'ét poét trop cuntent en çhàu moument, l'at envoeyai a l'espousiciun deùs beas paçhéts d'asparjhes é de rifàuds d'ine novéle espésse; le s'atendét a avoer la médale é pi n'at rén t-oghu. É bé apràe ! çhés méssieùs pouvant-all ballàe la médale a tot le monde.* »

Souvent ses textes étaient très longs. J'hacquett expliquait alors à ses lecteurs et peut-être à son auteur la raison pour laquelle il publiait son envoi en deux parties :

« *Quant un at daus bàetes ou daus oseas a gouvnràe, un devrét faere sa besougne tout soul...i avun étai a la faere a La Moute, é pendant çhàu tenp lés valéts avant foet réde ménjhàe le Canét...Si télement, que quant i li prsenti la Causerie, ne peyit l'avalàe qu'a métaï, o nous fachit...i asséyirun de le goujhàe, mé la pea li arét soubrai...* »

Ou lorsqu'il en ajournait la parution d'une semaine :

« *Vous deviez bé vous aténir avéc in oume coume màe, qu'at de la dévociun, a vàe pr le dimouénche de l'ousane in canét bén réde maegre...O n'ét prtant poét le ménjhi qui li manque : l'at ine grande graessàie que le jhadinàe Gatepoua li at enveyàie, al en veùt la péne, é quant l'animàu la sentit l'alunjhit le cou pr la picossàe, mé i le deviri dau darére de la moén, en li disant : tu n'as pu que uit jhous, paciente...* »

Jaquet Lemarle : faisait lui aussi partie de cette *cunpagnàie d'écrivours en parlanjhe qui enveyiant leùs rigourdaenes aus jhournals de Nio*, et était l'un des membres de *l'académit de La Roussille*. Malheureusement, nous ne possédons aucun renseignement sur lui et seulement un texte connu.

Lizet Piboce : également.

Pierot Pinçon : également.

Sans n'avoir rien revendiqué, ni reconnaissance, ni décentralisation culturelle, ce groupe initia certainement la production littéraire de langue poitevine-saintongeaise. Leurs écrits seront le plus souvent accueillis par « **Le Mémorial des Deux-Sèvres** », mais l'inventaire est loin d'être

clos. Ses membres étaient de la génération de J'haquett, Edouard Lacuve. Ce dernier lui, reconnaissait pour son compte, l'influence de Jean-François Rondier comme étant à l'origine de sa vocation et l'exprimait ainsi dans « **Le Mellois** » du 3 mars 1861, année de parution de sa première fable :

« Mes essais en vers patois sont dûs à la lecture de votre œuvre, et si l'on a bien voulu y trouver quelque mérite, c'est à vous, honoré monsieur, qu'il est juste de faire remonter ce modeste succès.

Veillez donc, monsieur, me permettre de publier à l'ombre de votre nom, ma seconde tentative, bien persuadé que votre extrême indulgence me pardonnera ce qu'il peut y avoir d'indiscret dans l'hommage que j'ose vous faire d'une fantaisie dont le principal mérite se trouve en définitive dans votre œuvre même. C'était à l'époque où J'haquett publiait ses premières fables. Et plus tard, Auguste Gaud écrira de lui :

« Edouard Lacuve, qui fut un écrivain hors-pair..., a suivi par intuition, sans la moindre initiation et uniquement guidé par son amour pour la terre natale, le programme formulé par le chef de file de l'école félibréenne, le grand poète Frédéric Mistral. »

Le Félibrige poitevin :

C'est autour d'Auguste Gaud que va se fédérer le mouvement qui sera appelé le *Félibrige Poitevin*.

Auguste Gaud avait vu le jour à Javarzay en 1857. Il devait décéder à l'hôpital de Bordeaux en 1924, victime d'un empoisonnement par des champignons constituant le menu du restaurant où il dînait...

Son père Jules était cordonnier, sa mère Marie Pasquet couturière.

Lui-même et son frère Emile allaient exercer le métier paternel, vendant la production familiale sur les foires et marchés de la région.

Après de nombreuses publications en français ayant pour toile de fond la culture paysanne de son pays, il créait en plein air, à Chef-Boutonne, le Théâtre Populaire du Parc. C'est sur cette scène qu'il fit jouer les pièces en langue poitevine-saintongeaise qu'il écrivit ainsi que celles d'Henri Martin. En 1896, il participait à Niort, au congrès de la Société d'Ethnographie et d'Art Populaire. Il y prenait la parole pour évoquer entre autres les chansons et les « Nàus » poitevins. Il participa à de nombreuses conférences qu'il organisa tant dans la région qu'ailleurs en France. Il collabora à de nombreuses revues et journaux régionaux. En 1903, A. Gaud était nommé juge de paix dans l'Oise, à Chaumont-en-Vexin. En 1907 il était nommé à Beauvais puis en 1919, il obtenait cette fonction dans le canton ouest de La Rochelle ce qui lui permit de revenir au pays.

A partir de 1895, il devenait le chef de file du mouvement félibréen poitevin.

Il entretint semble-t-il, une relation épistolaire avec Frédéric Mistral qui lui écrivait : *« Vous êtes des très rares qui connaissent, qui respectent et aiment le paysan, et le dépeignent en frères et en fils de la terre comme lui. J'applaudis à vos chants naturels et savoureux et à votre apostolat absolument félibréen. »*

C'était à propos de ses recueils de poèmes écrits en français qui avait précédé l'écriture de morceaux en poitevin-saintongeais. Maurice Rollinat pour sa part lui adressait les lignes suivantes : *« Mes sincères félicitations pour vos jolis vers émus, chantants »*.

Puis viendront les écrits en poitevin-saintongeais. *Une Merienne chez Jacquiet-Labertuche*. Le texte ne sera pas édité. Nous ignorons le sort du manuscrit.

Un pésan de chez nous. Une saynète à deux personnages, qui sera elle aussi non éditée. Nous ignorons le sort du manuscrit.

Les idaies dau bounhoume Louichet Savenot. Texte également non édité. Nous ignorons le sort du manuscrit.

La Merlaisse blanche. Un conte du répertoire poitevin qu'il publie dans la revue *Le Pays Poitevin* n° 16 d' avril 1900.

Nazime le Taupou. Conte d'un dénichou d'grelets, en biâ laingage de Melle et de Brioux. Un conte de sa composition qui ne semble pas avoir été publié de son vivant mais qui le sera dans l'ouvrage de Jean-Claude Pommier « *Auguste Gaud 1857-1924. Ecrivain Traditionnel du pays mellois* ». Il s'agit de la biographie de l'auteur.

Auguste Gaud allait s'associer les talents et les services de deux autres auteurs de langue poitevine-saintongeaise Adolphe Métivier et Henry Martin.

Ensemble ils allaient parcourir la région et même aller au-delà de ses frontières pour faire connaître la culture et la langue poitevine-saintongeaise. Ces sorties se composaient de conférences d'Auguste Gaud illustrées par Métivier et Martin de chansons, textes, et saynètes en poitevin-saintongeais. En 1897, le journal « **Le Saint-Maixentais** » réservait une large place pour un compte rendu d'une conférence d'Auguste Gaud « *Les rondes et chansons populaires du Poitou* ». Cette même année les trois compères participaient aux « *Veillées de Plaisance* », dites encore « *Les Veillées Artistiques de Plaisance* » organisées par la paroisse de Montparnasse. Sous la plume de Pierre Du Guétin, « **Le Journal des Artistes** » dans son numéro avril 1900, rendait compte de l'une de ces veillées poitevines sous le titre « *Le folklore à Paris. Veillée de Plaisance* ». « **L'Ouest Artistique et Littéraire** », sous la plume de Charles Herbinet en rendit compte également dans son numéro d'avril 1900, et dans le « **Gotha Français** » sous la plume de C. Poinot on pouvait lire, à cette même occasion, également dans son numéro d'avril 1900 : « *A. Métivier, méconnaissable sous le costume d'une ancienne peleboise, arriva à son tour. Assis sur une chaise, quenouille au bras et fuseau en main, d'abord il chante « je file ma quenouille », l'illusion est parfaite. Voix, gestes, attitudes, poses, regards sont d'une de ces bonnes femmes dont chacun de nous possède une image ineffaçable dans la mémoire. Métivier est non seulement un auteur excellent mais aussi un comédien exceptionnel* ».

Les premières actions du trio se virent qualifiées de différents noms : « *Fête ethnographique poitevine* » à Chef-Boutonne, en 1897, le souvenir du Congrès de 1896 n'est pas encore bien loin, « *Le théâtre populaire poitevin* » à Civray et Poitiers en 1899, « *Régionalisme poitevin* », « *Soirée littéraire poitevine* » toujours en 1899. Auguste Gaud multipliait les conférences et les interventions en public. Cette même année, un auteur, sous le pseudonyme de Jacquilloux, publiait un texte en poitevin-saintongeais dans « **Le Mellois** » sous le titre : *Mocieu Gaud de Cheboutounne et nos veilles chonsans podevines*, rendant compte d'une conférence. Tous les journaux régionaux lui consacraient une place, programme, présentation de l'action et du contenu de l'intervention, compte-rendu, etc.

Ce fut au cours de l'année 1899 qu'apparut la dénomination de « *Félibrige poitevin* ». D'abord dans le journal « **Le Mellois** » au mois de juillet, peut-être sous la plume d'Edouard Lacuve qui devait décéder six mois plus tard, avant que Gustave Boucher, dans le numéro de décembre de la même année de la Revue du « **Pays Poitevin** » publie un long article illustré de photos des trois félibres sous le titre « *Félibrige poitevin – Félibres poitevins* ». En 1900, la revue « **Lou Félibrige** » de décembre-janvier publiait un article intitulé « *Le Félibrige poitevin* ».

Adolphe Métivier, alias Jacquet Loumeis ou Louichet Lageasson.

Il était né en 1850 à Melle. Comme son père et son frère, il se consacra à la culture maraîchère à Melle. Assistant à un Concours agricole organisé dans cette ville voici ce que l'auteur d'un compte-rendu en poitevin-saintongeais écrivait de cette famille de maraichers : « *A coutai ol avoét çheùques tàetes de chous, carotes, pomes de taere é jhoutés rabes, mé prèsque rén...Voure*

ét-o le tenp que les Métivàe garnissiant presque a zàus tous souls la moetai de l'alàie é fasant galopàe daus lumas de la Drouille su daus citrouilles bén pu grousses que daus bourgnes ». On avait là une reconnaissance incontestée d'un savoir-faire de producteurs.

Pour le peu qu'on puisse connaître de lui, on serait tenté de dire qu'il ne fut jamais vraiment atteint du « virus » littéraire. Cependant, Adolphe Métivier sera très tôt tenté par l'écriture en langue poitevine-saintongeaise, la seule dans laquelle il s'exprimera. On ne connaît aucun texte de lui en français. On peut apprécier son style déjà bien maîtrisé dans deux articles parus dans « **Le Mellois** » d'avril 1885, sous la signature de *Jacquet l' Oumeais*. Dans ces écrits il répond aux accusations et règle ses comptes avec le Comité d'organisation de la Cavalcade de Sauzé-Vaussais. Un premier texte a pour titre « *Grond souveni de la Cavalcade de Sauzé-Vaussais dau lindi 6 avreuil 1885* » et le second « *La vérité au Coumité de la Cavalcade de Sauzé-Vaussais* ». Il écrit encore de nombreuses chansons dont on apprécie mal la part traditionnelle, de l'apport de l'auteur, le mélange des deux étant parfois confondant. D'autres étaient d'authentiques créations. Elles furent toutes publiées, ainsi que ses monologues, en feuilles volantes et vendues dans le commerce.

A partir de 1892, il s'attellait à l'écriture des *Pelbois de d'aut'fait* qui deviendraient plus tard, les *Potevins de d'aut'fait*. En fait, il s'agissait de quatre saynètes séparées qui furent écrites et éditées en plaquettes individuelles. La première était intitulée « *Une veillée chez Chauvinet* », la seconde « *Un voyage à Paris* », la troisième « *L'Ensorcelée* » et la quatrième « *Célébration d'un mariage et le Fuchtin* ». Si Auguste Gaud louait la vie morale du paysan comme un idéal, Adolphe Métivier qui était peut-être plus en prise avec ce monde, se montrait plutôt comme un peintre caricaturiste, un observateur au regard aigu. Il ne se posait ni en apôtre, ni en penseur. Il était tellement imprégné de sa langue et de sa culture qu'il les restituait sans chercher d'illusions.

« Tous les matins, Le Petit Bon Dieu parcourt les rues de Melle, poussant une charrette de légumes que tire un bourriquet. Lorsqu'il a fini son ouvrage, il compose pour s'amuser, des dialogues, où il met en scène, très malicieusement, les mœurs de ses compatriotes. Il fait jouer ses inventions par des amis à lui, répandus un peu partout dans les fermes voisines, et qui accourent à son premier signal. Le Petit Bon Dieu est un merveilleux diseur de fabliaux » (Gaston Deschamps. Le Temps du 5 juillet 1896)

En 1894, année de la sortie de la pièce « Les Pelbois de d'Aut'fait », de nombreux articles en poitevin-saintongeais et en français lui furent consacrés. Le journal « **Le Mellois** » en accueillit un grand nombre dont certains de la plume de Jh'acquett, Edouard Lacuve.

En 1896, dans les colonnes de ce journal on lisait :

« Cavalcade de Niort. Les Echos de la Cavalcade de Niort sont unanimes à proclâmer sa parfaite réussite. Il y avait une foule immense de visiteurs qu'il serait difficile de nombrer. Tout était parfaitement organisé, mais la Noce Villageoise, représentant les mœurs et les costumes de nos paysans d'autrefois, a obtenu un bon point. Nous ne doutons pas maintenant, que les auteurs des Pel'bois de d'Aut'fait, se décident à affronter le feu de la rampe niortaise.»

Après le Congrès ethnographique de Niort les articles, les critiques, les analyses continueront de lui être consacrés mais l'auteur en aura modifié le titre.

Ce fut donc sous le titre « *Les Potevin de d'Aut' fait* » que la pièce sera présentée, deux fois, lors des soirées du Congrès de Niort. Il s'agissait d'une grande scène comique en quatre actes avec chansons poitevines dont quelques-unes de l'auteur. La musique était de M. L. Giraudias. Elle fut imprimée à Melle, (Impr. d'Ed. Lacuve Libr.), 1899, 5–71 p., 7 photographies h.t.

Les commentaires ne manquèrent pas à chacune des représentations.

On a pu lire par exemple : « *Que la brave phalange de Mellois nous pardonne cette légère*

critique, car d'autre part il n'y a que des compliments à lui adresser.

Tous ont de l'entrain; tous, avec beaucoup de peine, ont réussi à reconstituer des costumes authentiques et presque introuvables; et tous parlent le patois d'une façon qu'on pourrait qualifier d'impeccable.

Donc tous nos compliments à tous, et en particulier à Messieurs Métivier et Drut.»

Lors de la présentation de la pièce au Congrès de Niort, Alphonse Farault, alors bibliothécaire en cette ville fit à plusieurs reprises une causerie en poitevin-saintongeais intitulée " *Un Pésan chez Chauvinet* " consacrée à la pièce de Métivier.

Dans « *Le Courrier de La Vienne et des Deux-Sèvres* » on pouvait lire à ce sujet:

« *Jeudi 4 juin.*

Un Pésan chez Chauvinet.

C'est devant un auditoire nombreux que M. Farault, sous-bibliothécaire à Niort, a fait une fort intéressante causerie en patois sur les Poitevins de d'aut'fait, la pièce de M. Métivier Louichet Lageasson, dont deux représentations ont été données au théâtre du Manège.

M. Farault qui manie avec aisance le patois poitevin, a été chaleureusement applaudi par l'assistance, qui a tenu à lui témoigner tout le plaisir que lui avait fait éprouver cette originale conférence. »

Le texte de cette conférence sera par la suite publié dans l'ouvrage *La Tradition en Poitou et en Charentes*.

Henri Clouzot en faisait état dans « *La Revue Universelle* » de juillet 1901.

Adolphe Métivier était, tout comme son père avant lui, surnommé « *Le Bun Dieù* ». Dans un article en poitevin-saintongeais au sujet d'une représentation de sa pièce et paru dans « *Le Mellois* » en octobre 1902 on pouvait lire à ce sujet : « *Pr màe ol y at ine chouse çhi n'été pa su le prougrame é çh'i aràe étai bén ureùs de vere, mé core que le porte in si bea sobriçhét çhàu mossieu Métivàe n'at poé l'aer d'être portai su la dévociun. L'aeme bén lés anciéns mundes é l'ét bén au faet de lous coutumes é de lous magnères, mé ol y at in endrét voure le les laeche bén réde en are é voure le ségue Progrés au grand galop (tout coume si l'avét menjhai daus piments), ol ét pr la Relijhiun çh'i vaut dire. »*

S'il ne jouait pas sa pièce, Métivier ne quittait pas la scène pour autant et il donnait des spectacles de ses chansons et monologues. Voici ce qu'en écrivait « *Le Mémorial des Deux-Sèvres* » : « *Puis une vieille femme en costume d'autrefois, apparaît sur la scène. C'est M. Métivier, inimitable dans ses chansons, poésies et monologues patois : Je roule et je déroule, De se marier, Quel triste sort qu'être femme de paysan, jamais le public ne se lasse; les rappels succèdent aux rappels, et dans la salle, ce ne sont qu'acclamations et rires. Un court entr'acte. (...) M. Métivier réapparaît, sous les traits du bounhoumme Francet. La célébration du mariage de Suzon avec Jacquet...; Les rubans volant au vent, Les conseils de Louichet L'Ageassein, etc., font revivre devant le public les usages, les coutumes, les croyances superstitieuses du vieux Poitou. On rit, on applaudit...»*

La pièce de Métivier sera par la suite longtemps reprise. Dans la revue des Poitevins de Paris « *Le Poitou à Paris* », en 1928, Le lieutenant-colonel Chastang pouvait encore écrire : « Métivier, le jardinier de Melle, délicieux patoisant à ses heures, est l'auteur de la pièce *Les Potevins de d'Aut'fait*, magistralement préfacée par M. Louis Deschamps. Ce véritable chef-d'œuvre de patois et d'observation fut représenté pour la 1^{ère} fois à Melle en 1893. Reprise à Niort en 1896 pour la grande manifestation ethnographique et d'Art populaire en Poitou et Charentes, elle continua sa carrière, jouée encore longtemps et toujours avec autant de succès. »

Henri Martin alias Jean Pabou ou Jhaquet Labertuche.

Il était né à Souché en 1862. Jacques Nanteuil dans sa « *Galerie Poitevine* » résume les débuts de l'auteur. « Il lui fallut surmonter bien des obstacles pour arriver seulement à posséder une instruction dont il avait été privé dès son enfance. Combien en est-il, à sa place, qui se fussent bornés à poursuivre la réalisation de quelque rêve sans éclat, satisfaits d'assurer leur condition matérielle. Lui, qui sentait son âme exaltée par la vocation de l'écriture, luttait pour conquérir à la fois la vie du corps et celle de l'esprit. Douzième d'une famille de quinze enfants, on le mit à l'école vers l'âge de six ans. C'est un instituteur de Souché, M. Gaudin, qui eut l'honneur de débrouiller le futur auteur dramatique. Mais il ne le conserva pas longtemps comme élève. Deux années d'études, et il est temps pour lui, à neuf ans! d'aller gagner sa vie comme *bistrot*. Et cela aussi est une école, une rude école. Ce n'est pas que le métier de berger soit si pénible. Mais il n'est qu'une transition. En attendant l'heure du travail véritable, on charge l'enfant de multiples besognes, pas toujours appropriées à son âge et à sa force. Il faut aider la maîtresse à la maison, il faut aider le maître qui fait la *grangerie*. Son corps frêle plie parfois sous l'effort.

Quatre ans plus tard, la santé de l'enfant obligeait ses parents à lui choisir un métier moins fatigant. On le plaça en apprentissage chez un cordonnier de Souché.

Gaud aussi était cordonnier. Par quelle singulière conjonction Gaud et Martin se rencontrèrent-ils à Chef-Boutonne ? Point si singulière, peut-être, puisque Gaud était patron et que Martin cherchait du travail. »

Tout comme Adolphe Métivier, Henri Martin se mit à accompagner Auguste Gaud dans les nombreuses conférences sur les chansons populaires qu'il avait entrepris de donner à travers la région. Il interprétait chansons et *nàus*.

Puis, Auguste Gaud voulut créer un théâtre de plein air à Chef-Boutonne où il fit donner des pièces qu'il avait écrites. Henri Martin s'était engagé pour faire de la chaussure. Il devint le collaborateur de Gaud pour ses pièces en poitevin-saintongeais.

Puis, Henri Martin quitta son patron pour aller tenter la veine tout seul.

Le docteur Pierre Corneille ayant créé le Théâtre du Parc, à La Mothe-Saint-Héray, Henri Martin écrit d'abord pour ce théâtre une pièce en un acte, *Les Terrailoux*, qui fut primée au concours organisé par la Société du Théâtre populaire poitevin.

Quant à son art d'écrire, on peut lire, toujours sous la plume de Jacques Renaud dans sa « *Galerie Poitevine* » ce qu'il écrivait à ce propos : « *C'est la campagne de chez nous, qui vit sous sa plume. S'il n'a peut-être pas fouillé profondément le secret des cœurs, il a clairement perçu ce que chacun laisse voir, consciemment ou non, de ses sentiments, de ses goûts, de ses joies ou de ses douleurs. Il s'arrête à la porte du temple, mais il en décrit la façade avec fidélité.*

Si son art est simple, il a la franchise de la vérité. Et c'est très justement qu'il se montre fier de n'avoir jamais cherché à jeter le ridicule ni sur la langue poitevine ni sur ceux qui la parlent ».

La réputation d'Henri Martin dépassa les limites de notre province. En 1911, il fut choisi, par le Ministre français des Beaux-Arts, pour représenter le Poitou aux fêtes organisées à Bruxelles à l'occasion du Congrès des œuvres intellectuelles de la France et de la Belgique Wallonne.

En 1910, la Belgique organisait à Bruxelles l'Exposition Internationale. A cette occasion : « Les œuvres intellectuelles de langue française qui mènent depuis plusieurs années, dans les pays Wallons une campagne énergique en faveur de notre langue contre le flamand, ont profité de la grande foire internationale qui attire sur Bruxelles l'attention sympathique du monde entier, pour organiser de multiples et intéressantes manifestations.

Parmi celles-ci, une des plus remarquables fut la Fêtes des Parlers Populaires donnée le dimanche 4 septembre, à 8 heures du soir, au Théâtre royal du Parc et préparée par M. Villemote, sous le grand patronage de M. Chapsal commissaire général de la section française. Des artistes et des poètes s'y firent entendre dans le patois Poitevin, Saintongeais, Picard, et Wallon.

M. Martin, de La Mothe, avait été choisi par les organisateurs de cette magnifique manifestation pour y représenter le Poitou.

Le choix ne pouvait être meilleur.

L'auteur des Terraillox, de Maître Chabiron et d'innombrables monologues applaudis un peu partout, l'acteur si goûté du Théâtre Populaire Poitevin était tout particulièrement désigné pour un pareil rôle. Il a emporté là-bas un grand, un très grand et très légitime succès en chantant, accompagné sur le violon par son fils, quelques-unes de nos vieilles chansons patoises et en disant des Fables de la Fontaine, si heureusement adaptées en patois par le regretté Ed. Lacuve.

Le chanteur et le violoneux avaient eût l'excellente idée de se revêtir pour la circonstance, la traditionnelle blouse poitevine aux agrafes d'argent.

Ils ont été littéralement acclamés et il faut se féliciter que l'heureux choix des organisateurs ait permis à notre pays d'être en cette circonstance, représenté dignement devant ce public d'élite, par un véritable artiste, capable de faire goûter comme elle le mérite, la profonde poésie de nos vieilles chansons poitevines.

Nous sommes certains que M. Martin qui, encore cette année, payant de sa personne avec un inépuisable dévouement, figure deux fois sur l'affiche du Théâtre Populaire Poitevin, trouvera dimanche et Lundi, à La Mothe, sur la scène du Parc, le même succès, le même succès que dimanche dernier au Théâtre royal du Parc.

M. Martin a en effet ce rare privilège d'être aussi prophète dans son pays.»

« **Le Mellois** », « **Le Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres** », « **L'Eclair de l'Ouest** » sous des titres comme « *La Mothe Saint-Héray. Succès* », « *Le Patois Poitevin à l'Exposition de Bruxelles* », « *Théâtre Mothais à Bruxelles* » rendirent largement compte de l'évènement.

Ce sont ces trois auteurs qui constituèrent ce qui fut dénommé Le Félibrige Poitevin. Un peu plus d'un quart de siècle d'intense activité. Un peu plus d'un quart de siècle de représentations et de conférences. Un peu plus d'un quart de siècle d'une multitude d'articles consacrés à la langue et à la culture poitevines.

Ce sera l'occasion, quelques années après le calme revenu et le début de l'oubli en marche, pour Henri Clouzot, de publier un petit ouvrage, une sorte de bilan de cette époque, au ton amer et intitulé « **Le grain qui n'a pas levé** ». Soixante ans plus tard, l'UPCP redécouvrait ce qu'on avait trop vite oublié.

Et je voudrais conclure avec deux citations à méditer :

La première de **Maurice Agulhon**, historien, aujourd'hui disparu, décédé en 2014 :

« *Le souvenir et l'entretien des diversités régionales ne donne longtemps lieu qu'à un régionalisme sentimental, voué au culte du folklore mais sans débouché politique* » (Conscience nationale, p. 243)

La seconde de Serge Berstein, historien du politique :

« *Peut-on parler de régionalisme si on ne débouche pas sur un courant de caractère politique, vers une décentralisation ou vers l'existence d'une autonomie ?* » (Régions et régionalisme, Colloque de Strasbourg, p.306).